

Lille, le 8 octobre 2018  
Les Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
En Education Physique et Sportive

A

Mesdames et Messieurs les Enseignants  
d'EPS

S/C Mesdames et Messieurs les Chefs  
d'Etablissement ou Directeurs de CFA  
ou UFA publics et privés, de l'Académie  
de Lille

## Rectorat

**Objet** : CFA et UFA publics et privés ; Saisie des **ensembles certificatifs sur EPSNET** et dépôt du **protocole d'établissement** pour l'évaluation de l'Education Physique et Sportive en CCF, au CAP, BEP et Bac Professionnel, session 2019.

Mesdames et Messieurs,

INSPECTION  
PEDAGOGIQUE  
REGIONALE  
EDUCATION  
PHYSIQUE  
ET SPORTIVE  
Lille

Tel 03 20 15 65 23

[ce.ipreps@ac-lille.fr](mailto:ce.ipreps@ac-lille.fr)

Cité académique  
Guy Debeyre  
20 rue Saint Jacques  
59 000 Lille

Pour la session 2019, le dossier examen d'octobre est constitué :

- De la saisie des ensembles certificatifs sur l'application nationale Epsnet. Nous vous demandons de **VALIDER (« de manière irréversible » sur Epsnet) l'ensemble de votre saisie.**
- Du document « protocole d'établissement » avec les pièces attendues, à transmettre sur l'adresse spécifique indiquée ci dessous

En accord avec le DEC, ces démarches sont à effectuer entre le **8 octobre et le 9 novembre 2018**, après une lecture attentive du document "recommandations examens, session 2019".

- Pour le retour des documents, merci de respecter l'un des libellés suivants :

- Protocole **\_BEP\_2018\_nom** du Cfa\_ville du Cfa
- Protocole **\_CAP\_2018\_nom** du Cfa\_ville du Cfa
- Protocole **\_BacPro\_2018\_nom** du Cfa\_ville du Cfa

*Exemple : Protocole\_BacPro\_2018\_UFA Michel Servet\_Hesdigneul*

- L'adresse d'envoi est indiquée ci-dessous :

- [ia-ipr-eps.protocol-cfa-public@ac-lille.fr](mailto:ia-ipr-eps.protocol-cfa-public@ac-lille.fr) (pour les CFA OU UFA publics)
- [ia-ipr-eps.protocol-cfa-prive@ac-lille.fr](mailto:ia-ipr-eps.protocol-cfa-prive@ac-lille.fr) (pour les CFA ou UFA privés)

La date limite de dépôt sur cette adresse est fixée au **mercredi 9 novembre 2018**. En cas de non validation du dossier examens de votre établissement, vous serez informé des modifications indispensables à y apporter.

Nous vous remercions pour votre participation et votre contribution à la bonne réussite des examens en EPS,

Les IA IPR EPS de l'Académie de Lille,

Les IA IPR EPS  
de l'Académie de Lille